LA FAUNE DE VERTEBRES CORSE

Quelques remarques sur sa spécificité, son origine, son évolution

Paul FRANCESCHI

ADECEC-CERVIONI 1994

Introduction:

Avec plus de 8 700 km² la Corse est par sa superficie la quatrième des grandes îles de la Méditerranée. Son altitude élevée (plus de 500m en moyenne avec 2 710m à son point culminant) atténue le caractère méditerranéen du climat et explique en partie la variété des biotopes rencontrés.

La faune insulaire sera donc, dans son ensemble, le reflet de cette diversité géographique, tout en se caractérisant par quelques points particuliers.

Nous nous intéresserons principalement ici aux Vertébrés, c'est-à-dire aux animaux qu'on a coutume de qualifier de supérieurs. Cet embranchement animal comprend les Poissons, les Amphibiens (souvent appelés Batraciens), les Reptiles, les Oiseaux et les Mammifères.

Nous ne parlerons pas des poissons marins qui peuplent les côtes de la Corse(1), ni des oiseaux migrateurs ou des mammifères volants (Chauves-souris). Ces groupes possèdent en effet le point commun de pouvoir se déplacer sur de grandes distances : cette faculté de déplacement rend difficile la mise en place des mécanismes d'isolement et donc les phénomènes de spéciation (cf. note10) : leur intérêt est donc réduit quant à une contribution originale à la composition faunistique insulaire.

La faune corse, même si cela semble une évidence, se caractérisera donc essentiellement par son insularité : barrière ou filtre (plus ou moins sélectif), protection ou refuge, le fait géographique est incontournable. Il faut y ajouter, mais dans une moindre mesure, les contraintes climatiques méditerranéennes et (en ce qui concerne les mammifères non-volants) l'intervention humaine, volontaire ou pas.

Un nombre d'espèces réduit :

Il existe plusieurs moyens susceptibles de permettre la caractérisation des peuplements animaux. L'un des plus simples consiste à apprécier la richesse de la faune en se référant au nombre d'espèces présentes dans une aire géographique donnée.

Si on considère ce premier paramètre la faune de la Corse en Vertébrés se caractérise, comme toutes celles des autres îles, par un nombre d'espèces moins élevé que celui qu'on pourrait trouver dans des régions continentales comparables (tableau 1).

	Corse	Sardaigne	Midi de la France	
Amphibiens1	7	9	12	
Reptiles1	11	15	21	
Oiseaux	138²	1412	1732	
Mammifères3	17	18	45	

- 1. D'après DELAUGERRE et CHEYLAN (1992)
- 2. D'après BLONDEL (1986)
- 3. D'après NOBLET et al. (1987)

Le nombre d'espèces est également corrélé avec la superficie de l'aire zoo géographique considérée. L'existence de ces deux contraintes (insularité et superficie) permet d'expliquer l'essentiel des variations observées dans la composition des diverses faunes insulaires méditerranéennes (2).

Cet appauvrissement est général : il touche aussi bien les oiseaux que les Mammifères (17 espèces contre plus de 40 sur le continent), les Amphibiens et les Reptiles. Même les poissons d'eau douce sont sujets à ce phénomène : si l'on exclut les introductions récentes, on compte seulement 4 espèces autochtones dans les cours d'eau de l'île (3).

Les raisons de la réduction du nombre des espèces insulaires sont multiples et leur importance relative encore discutée. La plus évidente semble être l'impossibilité, pour une espèce donnée, de coloniser une aire géographique à laquelle elle est par trop étrangère, et donc inadaptée. C'est le cas, en ce qui concerne la Corse, des espèces arctiques ou boréales inféodées aux forêts ou aux toundras nordiques.

On peut également envisager, pour un certain nombre d'animaux, la difficulté voire l'impossibilité à se déplacer sur de longues distances, comme par exemple franchir des bras de mer plus ou moins importants. Mais, en fait, il semble bien que dans la plupart des cas le manque de biotopes favorables et l'importance de la compétition interspécifique expliquent le mieux l'absence d'un grand nombre d'espèces dans les îles.

Il faut remarquer à ce sujet que l'appauvrissement de la faune Corse touche inégalement les différents groupes qui la composent : les insectivores aériens (Hirondelles et Martinets chez les Oiseaux, Chauves-souris chez les Mammifères) sont ainsi particulièrement bien représentés, de même que certains genres de petits passereaux, comme les fauvettes (4).

La réduction du nombre d'espèces s'accompagne également de modifications importantes dans les densités de peuplement (c'est à dire l'occupation de l'espace par les animaux). Mais si celles-ci sont plus importantes que dans les biotopes continentaux la taille et le poids des individus sont en général plus faible.

Les niches écologiques (5) sont le plus souvent modifiées, en particulier pour ce qui touche au régime et au comportement alimentaires : on pourrait dire, de manière simplifiée, que les niches des espèces manquantes sont investies par celles qui sont là (6). Cette tendance marquée à occuper l'ensemble de l'espace et des ressources disponibles débouche évidemment sur un obstacle supplémentaire, d'ordre compétitif, à l'installation de nouvelles espèces.

Des espèces typiques :

Une autre manière de s'intéresser à la spécificité d'un peuplement animal est de prendre en compte son degré d'originalité en analysant ses composantes endémiques.

Les espèces dites endémiques sont caractérisées par une aire géographique restreinte : nous entendrons ici la Corse, ou la Corse et la Sardaigne (on parlera d'endémiques cyrnosardes) auxquelles on adjoint, pour un certain nombre de cas, l'archipel toscan et les îles de la côte méditerranéenne française.

- 1. Les deux sous-espèces concernées (la rainette et la salamandre) sont parfois considérées comme des espèces à part entière.
- 2. La couleuvre à collier Corse, sans doute identique à celle de Sardaigne (Natrix natrix cettii) pourrait en fait s'avérer posséder le statut d'espèce.

- 3. Ce nombre de sous-espèces (cyrno-sardes pour la plupart) est sujet à caution. Pour une revue exhaustive de cette question voir THIBAULT (1983).
 - 4. Il s'agit du renard, du chat sauvage, du loir, du lièvre, du sanglier, du cerf et de la belette.

Si le taux d'endémisme est relativement élevé chez les Végétaux supérieurs et surtout chez certains groupes d'Invertébrés (7), il l'est beaucoup moins chez les vertébrés. Cette différence est plus ou moins marquée selon les classes considérées. Les Mammifères et les Oiseaux présentent peu d'espèces endémiques (cf. note 8) par rapport aux Reptiles et surtout aux Amphibiens (5 espèces sur 7).

Chez les poissons d'eau douce, la sous-espèce Corse de truite (Salmo trutta macrostigma) présente des caractéristiques génétiques extrêmement originales qui l'éloignent fortement des populations continentales (9). Il semble clair ici que l'isolement géographique, ou plus exactement l'importance de sa durée, a joué un rôle prépondérant : isolées depuis longtemps de leurs homologues continentales, certaines populations insulaires peuvent évoluer de façon divergente, parfois jusqu'à l'acquisition d'un statut de nouvelle espèce. D'autres, sans doute isolées depuis peu de temps, se sont moins nettement individualisées et forment aujourd'hui des sous-espèces ou des espèces vicariantes (10).

La liste des espèces animales propres à la Corse est réduite à deux Amphibiens (l'euprocte de Corse, Euproctus montanus, et le discoglosse Corse, Discoglossus montalentii) et à un Oiseau (la sittelle Corse, Sittella Whitheheadi). On peut y joindre six espèces cyrno-sardes : un Amphibien (le discoglosse sarde, Discoglossus sardus), trois Reptiles (le lézard tiliguerta, Podarcis tiliguerta, le lézard de Bedriaga, Archaeolacerta bedriagae, et l'algyroï de de Fitzinger, Algyroides fitzingeri), un Oiseau (le venturon corse, Serinus corsicana) et un Mammifère (le mouflon de Corse, Ovis ammon musimon).

Si l'on excepte le mouflon on constate qu'il s'agit d'espèces peu spectaculaires et, pour la plupart, difficiles à observer : cette liste exclut notamment les grands rapaces encore présents dans l'île et les espèces les plus courantes d'Oiseaux et de Mammifères.

En fait, il semble que le Bassin méditerranéen, s'il a joué un rôle de refuge important lors des glaciations successives, s'est trouvé moins impliqué dans la genèse des espèces d'Oiseaux et de Mammifères que dans celle des Reptiles et des Amphibiens. Ainsi d'après BLONDEL (1986), seuls les genres Alectoris (Perdrix), Sitta (Sitelles) et Sylvia (Fauvettes) semblent renfermer des espèces typiquement méditerranéennes chez les Oiseaux.

La répartition circum-méditerranéenne des Perdrix et des Fauvettes est fort instructive. En dehors du nombre relativement élevé d'espèces présentes chez ces deux groupes d'oiseaux, il est intéressant de constater que si les Fauvettes méditerranéennes peuvent cohabiter sans problème, les Perdrix, elles, s'excluent mutuellement et s'hybrident dans les régions où elles se rencontrent (11). Cette situation s'explique certainement par le fait que ces oiseaux, d'ailleurs morphologiquement très proches, possèdent des niches écologiques quasi-identiques et ne peuvent subsister ensemble sur un même territoire : une espèce éliminera toujours l'autre (12). La présence de zones d'hybridation tendrait à accréditer la thèse de l'apparition « récente » de ces espèces et la mise en place incomplète des mécanismes d'isolement.

Les faunes insulaires, et donc la faune Corse, constituent ainsi de véritables laboratoires pour tout ce qui touche aux problèmes évolutifs et aux modèles de spéciation.

L'origine des Mammifères de Corse :

L'origine de la plupart des Vertébrés de Corse est encore discutée. Si l'ancienneté de nombreux Amphibiens et Reptiles est certaine, celle des Oiseaux et surtout des Mammifères est plus discutable. En ce qui concerne les Mammifères, sur lesquels nous nous pencherons plus particulièrement ici, l'histoire des peuplements insulaires est assez mal connue en ce qui concerne la plupart des espèces de la faune actuelle.

Un fait semble incontestable : la faune Corse pléistocène, profondément originale (13), a connu un processus général d'extinction et s'est trouvée supplantée par une faune quaternaire en très grande partie semblable (bien que notablement appauvrie en ce qui concerne le nombre d'espèces) à celle que nous connaissons aujourd'hui, c'est à dire très proche de celle de l'Europe continentale voisine.

Deux points restent actuellement discutables : l'ancienneté des peuplements de certaines espèces (en particulier le loir, le hérisson et la belette) et l'importance de l'intervention humaine dans l'établissement de l'ensemble de la faune Corse actuelle (introductions volontaires ou accidentelles).

La thèse jusqu'ici accréditée privilégie fortement l'hypothèse d'une faune mammalienne quasi- entièrement introduite lors des premiers peuplements humains (actuellement datés aux alentours de 7000 av. J.C.) et s'appuie essentiellement sur l'étude des vestiges osseux disponibles (14).

Sans entrer dans la polémique portant sur la date effective de l'arrivée des premiers hommes en Corse (15), quelques points sont susceptibles de contredire en partie l'hypothèse présentée ci-dessus :

- du point de vue de l'importance des régressions marines successives et de l'existence hypothétique de ponts continentaux, l'histoire de la Méditerranée insulaire présente encore des zones d'ombre.
- la rareté des vestiges osseux pléistocènes, due en partie aux caractéristiques géologiques de la Corse, rend difficile nombre de déterminations taxonomiques1 et ne permet pas d'affirmer que l'ensemble de la faune de cette époque est définitivement connu.
- Il semble difficile d'imputer à l'homme l'introduction d'espèces à priori peu commensales comme le loir, le renard ou le chat sauvage, qui présentent, d'autre part, des caractéristiques morphologiques marquées leur conférant, à tout le moins, le statut de sous-espèce. Il faut signaler à ce propos que la plupart des données permettant d'établir des comparaisons entre peuplements insulaires et continentaux font actuellement défaut et en particulier les caractérisations génétiques (essentiellement basées sur les polymorphismes chromosomique et protéique) qui sont le plus souvent utilisées pour apprécier le degré de divergence entre populations ou sous-espèces. Les rares travaux disponibles font état d'une originalité incontestable (16) et confortent les observations morphologiques qui ont souvent conduit à considérer nombre de populations corses de Mammifères comme sensiblement différentes de leurs homologues continentales.
- Le phénomène du marronnage (17) proposé pour expliquer la présence du mouflon et du sanglier insulaires est rendu problématique par les premières datations des vestiges osseux de ces deux animaux en Corse et la date supposé de leur domestication au Moyen-Orient (18). L'existence, pour le mouflon, de populations comparables en Sardaigne (et d'une espèce fort proche peuplant l'île de Chypre), n'est pas sans soulever un certain nombre de questions : identité des peuplements, marronnages systématiques,

convergences phénotypiques... Relevons également, en ce qui concerne le mouflon, que les arguments génétiques avancés pour conforter la thèse du marronnage (identité entre les variants de l'hémoglobine du mouflon de Corse et du mouton domestique, coloration de type aberrant...) sont extrêmement discutables, en particulier quant à l'origine des animaux étudiés (19). Le cas du sanglier est comparable à celui du mouflon et sa présence en Corse sous une forme semi-domestique importée, aux dates indiquées par les préhistoriens, paraît hautement improbable. Les arguments cytogénétiques (un nombre de chromosomes, 2n = 38, identique à celui du porc domestique) ne semblent pas en l'occurrence particulièrement déterminants pour éclairer l'origine de cette espèce dans l'île (20).

Ces remarques ne visent pas à substituer à une hypothèse discutable une autre qui le serait tout autant, mais s'il semble évident que pour bon nombre d'espèces l'intervention humaine est indéniable, cela ne saurait constituer un argument suffisant pour rendre l'homme responsable de la faune mammalienne Corse actuelle.

L'hypothèse du « tout-introduit » peut même conduire dans certains cas à des considérations erronées. Ainsi la reconnaissance tardive de l'existence du chat sauvage de Corse, bien qu'elle ait été depuis longtemps avancées (21), est en grande partie due au scepticisme de la plupart des spécialistes des peuplements insulaires quant à la possibilité d'existence dans les îles méditerranéennes d'espèces autochtones non-commensales. Le chat sauvage ne pouvait pas exister en Corse, sauf sous forme de chat haret. En fait, au même titre que le chat sauvage de Sardaigne, le ghjattu volpe existe bel et bien (22). On ne peut que constater ici la pertinence de l'argument... linguistique.

Signalons également, à propos des discussions que nourrit tel ou tel problème biogéographique, le cas tout à fait particulier de la martre (Martes martes), qui serait présente dans l'île1 mais dont l'existence est pour le moins hypothétique...(23).

1. On entend par taxonomie tout ce qui touche à l'identification et à la classification des organismes vivants.

Quelques considérations sur l'avenir de la faune Corse :

Nous ne reviendrons pas ici sur l'importance plus ou moins grande de l'homme dans l'implantation des peuplements animaux en Corse mais essayerons plutôt de dégager brièvement, et dans un but prospectif, quelques considérations sur la faune insulaire actuelle.

L'avenir de celle-ci apparaît évidemment liée au sort des biotopes, eux-mêmes de plus en plus modifiés ou menacés par les activités humaines. Une grande partie du paysage Corse a été, au cours des siècles, anthropisé en profondeur par une activité agropastorale omniprésente. Même si ces effets se sont atténués dans la plupart des régions de l'île avec l'abandon des territoires cultivés et leur retour à un stade végétal de maquis plus ou moins haut (parfois de forêt), les incendies pastoraux contribuent toujours fortement à la modification du couvert végétal, surtout en plaine et en moyenne montagne.

La Corse possède toutefois, si on la compare aux autres grandes îles méditerranéennes, une couverture forestière encore importante (24). Sans parler du problème toujours aigu des incendies, l'avenir de la faune Corse reste assujetti à l'évolution de deux paramètres majeurs

- la pression humaine, qui se fait essentiellement touristique, risque assez rapidement de modifier les biotopes de manière d'autant plus importante que ceux-ci sont plus fragiles (haute montagne, dunes côtières, zones humides...) ou plus facilement « occupables » (25).

:

- L'introduction d'animaux étrangers à l'île, qu'il s'agisse d'espèces nouvelles ou de représentants d'espèces autochtones (26), hypothèque le maintien de la faune originale.

En ce qui concerne le deuxième point, la politique actuelle de protection sanitaire est quasiment inexistante (27).

Mais, si l'aspect prophylactique est évidemment très important, il faut également savoir que ces introductions menacent l'équilibre génétique des populations locales (28), particulièrement fragile en milieu insulaire. La condamnation de telles pratiques est d'autant plus difficile que la spécificité des populations locales est niée et/ou méconnue.

Le problème des introductions, surtout si elles intéressent des espèces sauvages, semble relativement plus facile à régler que celui de la dégradation de l'environnement, mais encore faudra-t-il pour cela que la Corse se dote d'une législation efficace dans ce domaine.

La gestion des biotopes Corses (on parle aujourd'hui de gestion des paysages...) soulève par contre un certain nombre d'interrogations : comment résoudre au mieux l'équation mettant en relation pêle-mêle le potentiel « sauvage » de l'île (sous-entendu le potentiel touristique), la « désertification » de l'intérieur (mais en fait de toutes les régions non-urbanisées), la protection de zones encore préservées, le développement touristique ?

Si la Corse ne se donne pas rapidement les moyens d'une politique ambitieuse en matière d'environnement, elle risque de voir se modifier de manière spectaculaire un paysage faunistique déjà grandement dépendant des actions de protection (29) et dont la gestion échappera, de plus en plus, à la population insulaire elle-même.

La sauvegarde du patrimoine faunistique ne peut passer que par une prise de conscience générale et, parallèlement à cette problématique de la préservation et du développement, ce sont les rapports même des Corses avec la nature qui se doivent d'évoluer, en particulier pour tout ce qui touche aux prélèvements halieutiques et cynégétiques (30). Mais nous abordons là un domaine qui échappe au cadre de la simple analyse biologiques...

NOTES:

- (1) Cf. l'ancien mais remarquable travail de T. de CARAFFA (1929) sur le sujet.
- (2) Même si c'est un facteur essentiel, la superficie d'une île n'explique pas tout : il faut également considérer la distance qui la sépare du continent le plus proche et la variété de ses biotopes. Ainsi, la Corse, qui présente sensiblement la même superficie que Chypre et la Crête, possède un nombre d'espèces d'Oiseaux nettement supérieur grâce à une diversité géographique plus grande. Cette diversité géographique plus grande. Cette diversité la place presque au niveau de la Sardaigne pourtant près de trois fois plus étendue mais nettement mois élevée et dépourvue d'un certain nombre d'essences forestières (sapin, hêtre, pin laricciu…) par rapport à elle.
- (3) Ce sont la truite, l'anguille, la blennie fluviatile et l'épinoche. L'origine de cette dernière, peut être introduite, est discutée.
- (4) C'est le cas des Fauvettes (Sylvia sp.), particulièrement bien représentées dans le bassin méditerranéen occidental.
- (5) On entend par niche écologique tout ce qui est nécessaire à la survie d'un organisme dans son biotope (ce qui sous-entend aussi bien une notion d'ordre spatial qu'un système comportemental bien précis).
- (6) Le renard et la belette en sont des exemples flagrants. Leur éventail de proies et de modes de prédation est d'autant plus large que le nombre de carnivores de l'île est réduit.
- (7) Dans les biotopes montagnards il atteint jusqu'à 60%, pour certains taxons de la

- faune d'Invertébrés dulçaquicoles (GUIDICELLI, 1968).
- (8) Un certain nombre d'Oiseaux et de Mammifères présentent toutefois des sousespèces indiscutables, le plus souvent cyrnosardes. Cf. pour détail THIBAULT (1983) et NOBLET et al. (1987).
- (9) Les caractéristiques génétiques des populations de truites varient fortement d'une région de l'île à l'autre. Elles reflètent sans doute aussi en partie la pollution génétique due aux introductions à vocation piscicole (KRIEG et GUYOMARD, 1983).
- L'isolement géographique est à l'origine de la mise en place des mécanismes d' (10)isolement reproductif (MAYR, 1974; DOBZHANSKI, 1980). Ceux-ci ont, en général, une efficacité proportionnelle à la durée de cet isolement. Ils sont dus en fait à la divergence génétique qui s'installe progressivement entre deux populations isolées d'une même espèce. En cas de remise en contact, les croisements entre individus des deux populations seront impossibles (formation d'espèces vraies, parfois qualifiées de « bonnes » espèces), partiels (espèces « imparfaites » qu'on appelle espèces vicariantes, vice species, semi species ou quasi species) ou bien normaux (on parle alors simplement de populations ou de sous-espèces si la divergence génétique est déjà sensible et permet l'identification quasi-systématique des deux formes). Il faut signaler la difficulté évidente d'établir des définitions précises et fiables quant aux catégories taxonomiques citées plus haut : en fait seule l'appréciation du flux génique (c'est à dire concrètement du nombre de croisements entre les individus de deux ensembles supposés déjà plus ou moins isolés génétiquement) constitue un argument biologique pertinent. Ce flux est supposé décroître au fur et à mesure que l'identité spécifique se précise. Les problèmes restent toutefois posés en ce qui concerne la validité de la notion de sous-espèce et des critères susceptibles d'être retenus pour sa définition: morphologiques (y compris chromosomiques), physiologiques, biochimiques, écologiques, éthologiques (comportementaux)... Les recherches actuelles privilégient l'étude des polymorphismes biochimiques à travers la mise en œuvre de différentes techniques : les résultats sont ensuite traités mathématiquement (fréquences géniques, taux d'hétérozygotes, distances génétiques...) afin de préciser la position d' une population ou d'une espèce par rapport à d'autres. Signalons la part croissante que prend actuellement dans ce type de travaux la génétique moléculaire basée, elle, sur l'analyse « directe » des modifications du matériel héréditaire premier, l'acide désoxyribonucléique (ADN).
- (11) Quatre espèces de perdrix sont réparties autour du bassin méditerranéen : la rouge (Alectoris rufa) occupe la péninsule ibérique, le sud de la France et l'Italie, la bartavelle (Alectoris graeca) les Balkans, la chukar (Alectoris chukar) le Moyen-Orient et la gambra (Alectoris barbara) l'Afrique du Nord. On constate la présence d'hybrides dans les zones de contact entre ces différentes espèces qui restent parapatriques (cf. notes 10 et 12). Il est remarquable que les grandes îles méditerranéennes possèdent une seule et unique espèce de perdrix, différente pour chacune : présence de la rouge en Corse (et également aux Baléares), de la gambra en Sardaigne, de la bartavelle en Sicile et de la chukar à Chypre. L'hypothèse de l'introduction humaine actuellement avancée pourrait expliquer en partie cette répartition géographique. En fait cette situation est surtout révélatrice de l'importance des problèmes de compétition dans les biotopes insulaires méditerranéens (cf. BLONDEL, 1986).
- (12) En règle générale deux espèces ne peuvent se partager une niche écologique identique. Il est possible que dans certains cas la différenciation de la niche

intervienne plus ou moins tardivement par rapport aux mécanismes de spéciation. Certaines espèces fort proches, occupant des aires géographiques voisines (parapatriques), se côtoient sans se chevaucher : ce sont des espèces dites vicariantes, en général considérées comme des espèces récemment formées et encore imparfaitement isolées reproductivement (il existe de nombreux exemples pour la Corse et la Sardaigne). Cet état de fait biologique explique l'inanité des efforts d'introduction en Corse de différentes espèces de perdrix allogènes (chukar et bartavelle en particulier).

- Au Pléistocène, la faune du massif cyrno-sarde est fortement endémique et présente des espèces très caractéristiques parmi lesquelles on peut citer le cerf de Caziot (Megaceros cazioti), un carnivore très proche du chien (Cynotherium sardous), une espèce de loutre marine (Nesolutra ichnusae), un Primate du genre Macaca, une musaraigne géante (Episoriculus corsicanus, un mulot et un campagnol géants ainsi qu'un éléphant et un hippopotame nains. Toutes ces espèces vont disparaître avant l'arrivée de l'homme néolithique sur l'île à l'exception d'un étrange Lagomorphe, mi-lapin mi-rat, le Prolagus sardus. Certaines populations de cette espèce encore très abondante au Néolithique et à l'Age du Bronze se sont maintenues jusqu'à l'époque historique, comme celle de l'îlot sarde de Tavolara.
- (14) Pour une vue exhaustive de ce sujet cf. l'importance thèse de VIGNE (1983) sur les origines du peuplement mammalien postglaciaire de la Corse.
- (15) La présence de l'homme en Sardaigne (formant à cette époque avec la Corse le bloc cyrno-sarde) est attestée au Paléolithique par les nombreux restes d'industrie lithique de Laerru et Perfugas (Sassari). Leur classification chronologique précise est encore difficile mais ils semblent bien devoir se rapprocher du clactonien européen (450 000 à 150 000 ans av. J.C.). Plus récents, les ossements de la grotte du Corbeddu, à Oliena (Nuoro), mettent en évidence un peuplement humain remontant au Paléolithique supérieur, soit 35 000 à 12 000 ans av.JC. (SONDAAR et al. 1984).
- (16) C'est le cas pour le sanglier Corse dont le caryotype est différent de celui des populations d'Europe occidentale (2n = 38 chromosomes contre 2n = 36) et identique à celui du porc domestique (FRANCESCHI, 1980 ; POPESCU et al. 1980)
- (17) C'est le retour à la vie sauvage d'animaux appartenant à une espèce déjà domestiquée. Ce phénomène touche aussi bien les porcins que les bovins, les caprins et les ovins. Actuellement il concerne essentiellement, en Corse, l'espèce caprine et quelques porcs, le plus souvent croisés, mais il ne semble pas conduire à l'établissement de populations pérennes.
- (18) Des restes d'Ovicaprinae ont été retrouvés au niveau XVIII de l'abri d'Araguina Sennola, près de Bonifaziu (LANFRANCHI et WEISS, 1977). L'ancienneté de ces vestiges (environ 6 570 av. J.C.) en ferait la première trace connue de domestication du mouton en Méditerranée occidentale. La taille de ces animaux pose problème quant à leur origine : les premiers moutons méditerranéens, tous plus récents, présentent un format nettement inférieur à celui de la forme insulaire (MAZZOLINI, 1988).
- (19) Les arguments utilisés quant à l'origine par marronnage du mouflon de Corse s'appuyant sur des études du polymorphisme biochimiques et des mutations pigmentaires (BUNCH et al. 1978; DENIS et al. 1979; POPLIN, 1979) sont contestables : les mouflons étudiés provenaient d'un parc zoologique où de nombreux croisements mouflon-mouton domestique avaient eu lieu (cf. BATTESTI et al. 1992).
- (20) De nombreuses sous-espèces de sanglier possèdent un caryotype à 2n = 38 chromosomes (Afrique du Nord, Balkans, Europe Centrale, Asie Centrale, Sibérie,

- Japon...). Alors qu'on pensait le porc domestique (2n = 38) issu de sangliers dont le caryotype à 2n = 36 aurait subi un réarrangement chromosomique, il semble de plus en plus certain que la domestication a en majorité intéressé des populations d'animaux à 2n = 38.
- (21) LAVAUDEN a décrit comme une nouvelle espèce (Felis reyi) un spécimen de chat sauvage Corse, capturé dans les environs de Biguglia en 1929.
- On doit à ARRIGHI et SALOTTI (1988) d'avoir recueilli les éléments qui ont permis la reconnaissance du chat sauvage de Corse. Les caractéristiques de ce Félidé sont encore à préciser, tant du point de vue biologique que taxonomique.
- (23) Si elle peuple effectivement les grandes îles de la Méditerranée occidentale (Baléares, Sardaigne, Sicile), la martre en Corse n'est signalée que par quelques observateurs vraisemblablement peu familiarisés avec les mammifères insulaires : la taille très importante de certaines belette Corses et leur type de coloration sont probablement à l'origine d'une confusion. On peut toutefois envisager à partir de la Sardaigne (où elle est cependant assez rare) et de l'île d'Elbe une hypothétique colonisation de la Corse.
- (24) La Corse possède près de 280 000 hectares de superficie boisée dont, il est vrai, une part importante de maquis plus ou moins haut.
- (25)L'hémorragie démographique que subit l'intérieur de l'île débouche sur des problèmes aigus de gestion et de protection des paysages. L'abandon des activités agropastorales traditionnelles laisse vacant un immense espace naturel qui a tendance, du fait même de l'absence (ou du nombre trop réduit) de ses utilisateurs et « régulateurs » légitimes, à devenir au mieux un espace de totale liberté et au pire une véritable zone de pillage : pillage touristique, certes, mais également forte pression en mode épisodique de la population insulaire citadine. Celle-ci, de plus en plus importante, semble apparemment de moins en moins soucieuse ou tout simplement capable de respecter un univers devenu fragile et dans lequel elle se reconnaît d'autant plus difficilement qu'il apparaît comme le reflet d'une société archaï que et dépassée, condamnée à disparaître1. L'ensemble de la faune (et de la flore) souffre doublement de cet état de fait : aux prélèvements immodérés des furesteri se greffe, de plus en plus souvent, le braconnage intensif de paisani bien décidés à profiter prioritairement de ressources dont ils s'estiment prioritairement bénéficiaires (cf. également à ce sujet la note 27).

(26) Cf. BATTESTI et al. (1992)

- 1. Paradoxalement, la société Corse dite traditionnelle et le système de valeurs qu'elle véhicule, aujourd'hui proches de la disparition, servent toujours de point de référence et sont célébrés dans d'innombrables chansons et poésies.
- Un rapport du CCECV (1985) met l'accent sur l'absence de contrôle sérieux des vaccinations en ce qui concerne en particulier les animaux de compagnie (chiens et chats) susceptibles d'introduire la rage en Corse. Ceci reste valable pour les introductions d'animaux d'élevage en provenance du continent qui continuent d'accroître le nombre des maladies du bétail.
- (28) A propos de l'adaptation génétique des populations naturelles et du danger que représentent pour elles les introductions, un des plus grands biologiste de notre époque est on ne peut plus explicite :
- « ... le phénotype l de chaque populations locale est très précisément ajusté pour répondre exactement aux exigences de l'environnement local. Cet ajustement est le résultat d'une sélection de gènes produisant le phénotype optimal. La découverte de cette adaptation physiologique des populations locales est d'une importance pratique considérable pour ce qui concerne par exemple le mode de vie sauvage. Transportées dans différents autres environnements, les populations qui sont bien adaptées à leur milieu natal sont souvent très vulnérables. La littérature sur le gibier rapporte nombre d'exemples où des animaux moururent rapidement après avoir été transportés dans une région différente. S'ils survivent suffisamment longtemps pour

s'accoupler, l'introduction de leurs gènes inférieurs contribuera à la détérioration des populations indigènes. C'est pour cette raison que certains pays interdisent à présent l'importation de gibier avien et mammalien. On aurait pu épargner des millions fournis par les contribuables pour élever ou transplanter des souches de gibier mal adaptées si les dirigeants avaient été au courant des différences physiologiques des populations locales...» (MAYR, 1974).

- Un certain nombre d'espèces ont disparu au cours des dernières décennies. Citons, parmi les plus connues, le pygargue à queue blanche, l'érismature à tête blanche, le cerf de Corse (réintroduit à partir de la Sardaigne, en 1985, par le PNRC), le phoque moine. Il faut également savoir que la survie des grands rapaces de l'île (aigle et surtout gypaëte) est de plus en plus subordonnée à l'action humaine (en particulier nourrissage hivernale et surveillance des aires) et que les espèces marines à effectifs réduits (balbuzard et goéland d'Audouin principalement) sont menacées par une pression touristique estivale croissante.
- (30) DALLA BERNARDINA (1989), partant du mythe du paysan-écologiste, analyse la perception apocalyptique de la disparition du gibier qu'ont les Corses et qu'ils interprètent comme le résultat du progrès et d'une intervention étrangère à leur conteste culturel.

BIBLIOGRAPHIE

ARRIGHI j., SALOTTI M., 1988 : Le chat sauvage (Felis sylvestris Schreber, 1777) en Corse. Confirmation de sa présence et approche taxonomique. Mammalia, 52, 123-135.

BATTESTI P., FRANCESCHI P., SALOTTI M., 1992 : les introductions de Mammifères sauvages en Corse. Introductions et réintroductions de Mammifères sauvages. XIVème colloque francophones de Mammalogie de la SFEPM, Orléans, Octobre, 1990. Nature centre. Annales biologiques du centre, 231-245.

BLONDEL J., 1982 : Caractérisation et mise en place des avifaunes dans le bassin Méditerranéen, Ecologia mediterranea, 8,253-272.

BLONDEL J., 1986: Biogéographie évolutive. Masson Ed., Paris.

BUNCH T.D., N'GUYEN T.C., LAUVERGNE J.J., 1978: Hemoglobins of the corsico-sardinian Mouflon (Ovis musimon) and their implications for the origin of HbA in the domestic sheep (Ovis aries) Ann. Génét. Sél. Anim., 10, 503-506.

CARAFFA (de) T., 1929 : Les poissons de mer et la pêche sur les côtes de la Corse. Laffitte Reprints Ed., Marseille.

Conseil de la Culture de l'Education et du Cadre de Vie (1985) : la rage en Corse. Rapport dactylographié, Assemblée de Corse, Ajaccio, 6 p.

DALLA BERNARDINA S., 1989 : La disparition du gibier comme métaphore de l'apocalypse : un exemple Corse. L'île-miroir. Centre d'études Corses. Acta Colloque Aixen-Provence, novembre 1987. La Marge Ed., Ajaccio. 59-72.

DELAUGERRE M., CHEYLAN M., 1992 : Atlas de répartition des Batraciens et Reptiles de Corse. PNRC et Ecole Pratique des Hautes Etudes Ed., Ajaccio.

DENIS B., LAUVERGNE J.J., THERET M., 1978 : Un variant clair du Mouflon Corsico-Sarde (Ovis musimon) dû à un allèle au locus B (Brun). Ann. Génét. Sél. anim., 10, 507-516.

FRANCESCHI P., 1980 : Essai de caractérisation génétique du porc Corse. Aspects cytogénétiques et polymorphisme biochimique. Thèse Paris VI.

GUIDICELLI J., 1968 : Recherches sur le peuplement, l'écologie et la biogéographie d'un réseau de la Corse centrale. Thèse Marseille.

KRIEG F., GUYOMARD R., 1983 : Mise en évidence électrophorétique d'une forte différence génétique entre populations de Truite Fario de Corse. C.R. Acad. Sc. Paris, 296, 1089-1094.

LANFRANCHI (de) F., WEISS M.C., 1977 : Araguina-Sennola, dix années de fouilles préhistoriques à Bonifacio. Archeologia Corsa, 2, 1-167.

LAVAUDEN L., 1929 : Sur le chat sauvage de la Corse. C.R.Acad. Sc. Paris, 189,1023-1024.

MAYR E., 1974: Populations, espèces et évolution. Herman Ed., Paris.

MUZZOLINI A., 1988 : Une ébauche de scénario pour le peuplement ovin ancien dans le Bassin méditerranéen. Populations traditionnelles et premières races standardisées d'Ovicaprinae. Gontard, Juillet 1987. Les colloques de l'INRA, 47, 289-298.

NOBLET J.F., CHEYLAN G., DEMEAUTIS G., DUBRAY D., FONS R., FRANCESCHI ., VIALE D., GAUTHIER A., ORSINI P., SALOTTI M., VIGNE J.D., 1987 : Les Mammifères en Corse. Espèces éteintes et actuelles. PNRC, Ajaccio.

POPESCU C.P., QUERE J.P., FRANCESCHI P.F., 1980 : Observations chromosomiques chez le sanglier français. Ann. Génét. Sél. Anim., 12, 395-400.

POPLIN F., 1979 : Origine du Mouflon de Corse dans une nouvelle perspective : par marronnage. Ann. Génét. Sél. Anim. , 11, 133-143.

SONDAAR P.Y., BOER P.L., SANGES M., KOTSAKIS T., ESU D., 1984: First report on a Paleolithic culture in Sardinia. BAR, Int. Series, 229, 29-47.

THIBAULT J. C., 1983 : Les Oiseaux de la Corse Histoire et répartition aux XIXe et Xxe siècles. PNRC, Ajaccio.

VIGNE J.D., 1983 : Les Mammifères non-volants du Post-Glaciaire de Corse et leurs rapports avec l'Homme : étude paléo-ethno-zoologique fondée sur les ossements. Thèse Paris.